

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 2 AVRIL 2015

2/3 – « MONS FABRICA » - CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION  
NORD INTERNET SOLIDAIRE

La Ville de Mons en Barœul a souhaité stimuler la création d'entreprises, favoriser l'innovation sociale et économique sur son territoire et aider à l'émergence de nouvelles pratiques encourageant les échanges et les projets entre les habitants et les différents acteurs du territoire dans une perspective de développement économique et social et d'amélioration du lien social. Le projet « Mons Fabrica » s'inscrit résolument dans cette ambition.

« Mons Fabrica » permettrait en effet à la Ville de contribuer au démarrage d'activités économiques, à la création d'un lieu d'innovation économique et social ouvert à tous les acteurs et à tous les habitants, en s'appuyant sur les opportunités offertes par le numérique, et de soutenir et d'accompagner ainsi l'entreprenariat local.

A travers « Mons Fabrica » la Ville souhaite ainsi œuvrer à créer les conditions permettant de :

- favoriser l'accueil d'entrepreneurs sur le territoire communal,
- contribuer au développement de l'innovation sociale et économique,
- contribuer au développement de nouvelles formes économiques,
- s'inscrire dans la démarche globale intitulée « French Tech Lille Nord Pas-de-Calais »...

En termes de « programmation », prenant part à la dynamique d'économie contributive, d'intelligence collective, de productions de « biens communs »... la Ville souhaite pouvoir proposer des supports d'activités tels qu'un espace de coworking, un Fablab (espace partagé de fabrication de proximité), un lieu d'échanges et de démonstrations sur des produits et services innovants, des activités de formation au code et langages informatiques, la mise à disposition de matériels (imprimante 3D...).

« Mons Fabrica » aurait, par la complémentarité et la diversité de ses fonctions, des vocations multiples :

- espace de collaboration professionnelle innovant,
- espace-ressources pour les futurs créateurs d'activité,
- espace de mutualisation,
- espace d'apprentissages ouvert à tous...

Afin de conforter et viabiliser ce projet, la Ville souhaite pouvoir engager rapidement une démarche de préfiguration de façon à :

- mieux prendre en compte et adapter les propositions aux besoins des habitants, professionnels et associations,
- mobiliser un collectif pluridisciplinaire autour du projet,
- développer les partenariats et mobiliser les financements (politique de la ville, fonds européens...),
- définir le modèle économique,
- finaliser et préparer la structure d'accueil...

Parmi les projets de ce type actuellement existants ou en émergence sur le territoire métropolitain ou même au-delà, « Mons fabrica » peut sans nul doute « *tirer son épingle du jeu* », grâce à sa spécificité et son orientation vers l'économie sociale et solidaire sous toutes ses formes, sa dimension d'incubateur, mais aussi le contexte dans lequel cette démarche émerge : une ville en pleine métamorphose, un quartier en profonde mutation dont les atouts en termes de positionnement et d'accessibilité au cœur de la Métropole Européenne de Lille sont ici, plus que jamais, à mettre en exergue.

Pour remplir les missions citées au chapitre de la préfiguration dans un délai contraint, la Ville envisage de contractualiser, sous la forme d'une convention d'objectifs, avec « l'Association Nord Internet Solidaire » qui milite pour un usage citoyen et solidaire du numérique. Cette association mettra à disposition de la démarche monsoise des compétences et des connaissances pour lesquelles l'incitation publique est nécessaire dans la perspective de contribuer au développement économique d'un quartier en phase de mutation. Il s'agira en outre de permettre à des Monsois qui souhaitent entreprendre de trouver localement les outils et supports leur permettant de concrétiser leur(s) projet(s). Elle contribuera également à la mise en réseau avec d'autres initiatives prises à Lille, Roubaix, Calais, Valenciennes, Boulogne-sur-Mer...

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention d'objectif avec « l'Association Nord Internet Solidaire »,
- utiliser les crédits ouverts au budget de l'exercice 2015 pour ce projet,
- signer toute demande de financements relatifs à la mise en œuvre du projet « Mons Fabrica »,
- signer tous les documents ou actes relatifs à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.